



**Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juillet 2018**

L'an deux mil dix huit , le 5 juillet à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 juin 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Mme Françoise BRESSON, Mme Isabelle ADELINE, Monsieur Loïc BOUCHARD, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle LUC, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Frank GRORUD, Madame Claire CARMIGNATO, Monsieur Etienne DU CHAFFAUT, Monsieur Jean-Baptiste PAULIN, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Xavier ROLLIN, Monsieur Denis BINAUD, Monsieur Gabriel EHRET

*Etais absentes excusées : Olivier PASQUAL donne pouvoirs à Loic BOUCHARD
Jean-Luc TORREQUADRA donne pouvoirs à Béatrice CESARI
Brigitte BOURGEAY donne pouvoirs à Liliane DALLA LIBERA*

Excusé :

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 16 votants : 19

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Mme le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :
Echange de terrain avec Mme Decoeur – régularisation du domaine public.
Accord à l'unanimité.

Création de poste d'Adjoint d'animation périscolaire

Compte tenu du problème d'encadrement des enfants rencontré cette année et bien qu'il n'existe à ce jour aucun texte législatif ou règlementaire prévoyant le taux d'encadrement pour les cantines scolaires ; on peut utilement se référer aux normes fixées pour les garderies périscolaires. Ainsi conformément à l'article R 227-16 du code de l'action sociale et des familles applicable aux accueils avec activités éducatives et transposables aux garderies périscolaires sans activité éducative, l'effectif minimum d'encadrement est fixé à

- 1 surveillant pour 10 enfants de -6ans
 - 1 surveillant pour 14 enfants de +6 ans
 - Ou 1 surveillant pour 10 enfants de tous âges

Il est important de souligner que la Direction départementale de la jeunesse et des sports préconise de ne jamais laisser un adulte seul avec un groupe d'enfants.

En ce qui concerne l'école publique, lors du 2^{ème} service 44 à 48 enfants sont gardés dans la cour avant le repas et après. Jusqu'à présent 2 agents étaient présents en sachant que l'un des 2 peut être amené en cas



d'urgence à quitter l'école, puisqu'il s'agit d'un ASVP et que ces 2 agents acceptent cette mission qui n'était pas prévue lors de leur embauche.

En ce qui concerne les 2 heures de garderie du soir, un contrat en CDD a été renouvelé 2 fois afin de pallier au manque de personnel.

Nous sommes donc amenés à créer un poste à raison de 14h/semaine annualisée pour palier à ces problématiques de surveillance et de sécurité.

Mme le Maire propose la création d'un poste d'adjoint. L'agent recruté sera stagiaire pour 1 an puis pourra être titularisée.

Il est précisé que les missions pourront être étendues en cas de nécessité, à des tâches de ménage.

Mme le Maire soumet au vote

Accord à l'unanimité.

Virement de crédits

Il est nécessaire de procéder à deux virements pour :

- Annulation d'un titre de 1 382€ au compte 673 pour le recouvrement de la RODP de 2011 à 2015 ; les chiffres communiqués par GRDF étant erronés ; à prélever sur le compte 61521 (entretien des terrains)
- 1^{ère} échéance emprunt espace Verchères au 1/11/2018 : 6750€ capital et 852€ intérêts - à prélever sur les comptes 2128 (autres aménagements) et 6188 (autre frais divers)

Mme le Maire soumet au vote

Accord à l'unanimité.

Projet passerelle

Ce sujet est reporté ; la mairie est toujours dans l'attente de document et précisions du Syndicat de Rivières, il n'est donc pas possible de valider le dossier de consultation tel qu'il est élaboré.

Lecture est donné du courrier d'une administrée adressé à tout le conseil intitulé « Questionnement sur cette passerelle ».

Françoise Bresson en charge de ce dossier a apporté directement à l'assemblée les réponses aux questions posées.

Régularisation propriété Decoeur – chemin du Marand.

Loic Bouchard informe qu'à la demande de Madame Decoeur qui vend sa propriété, il conviendrait que :

- La commune cède à Mme Decoeur, un délaissé de voirie de 2m², parcelle B n° 85, désaffecté depuis longtemps et qui n'a aucune utilité au domaine public, puisqu'il est déjà intégré dans la propriété
- Mme Decoeur cède à titre gratuit à la commune le triangle de 12m² situé en emplacement réservé, en vue de la réalisation future d'un projet d'aménagement.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de Mme Decoeur.

Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Françoise Bresson déléguée au SIEVA présente le rapport pour l'année 2017, conformément à l'article L222-5 du CGCT.

Le service d'eau potable du SIEVA regroupe 22 communes totalisant 42 129 habitants. L'eau est distribuée à 18 300 abonnés ; ces abonnés ont consommé 2 186 616 m³, soit en moyenne 119m³ par an. Le volume total des importations produit par le Syndicat Mixte d'Eau potable Saône Turdine s'élève à 3 348 745m³ (+7.22% par rapport à 2016).

Le bilan fournit par l'ARS indique que l'eau est de bonne qualité. Le prix du service comprend une part fixe (abonnement) et un prix au m³. Un abonné consommant 120m³ a payé en 2017 : 298.29€ TTC, montant inchangé depuis 2014. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs en 2018.

Il reste 0.05% de branchement en plomb/sur le nombre total de branchements.

Compte rendu Réunion publique : liaison autoroutière A6/A89

Frank GRORUD fait le compte rendu de la réunion du 3/07/2018 qui s'est déroulée à Limonest à la demande des maires de Limonest et Lissieu. L'objet de cette réunion était la plainte des riverains des alentours des axes A 89 – A 6 et du Bois Dieu qui subissent d'importantes nuisances sonores.

Pour soutenir cette démarche et surtout les problèmes de circulation compte tenu de l'unique voie qui crée de nombreux bouchons pour les automobilistes, il est proposé de rédiger une pétition ou une motion.

Dossier Caméras

Le cahier des charges est presque finalisé, le bureau d'étude étendra sa mission pour la rédaction et la constitution du dossier de consultation qui devrait être lancée fin juillet ; avec réponse attendue pour mi-septembre.

Le dossier prévoit l'installation d'environ 15 caméras, en minimum 2 tranches.

Petite enfance

Isabelle Adeline fait le compte rendu de la remise des prix au CM2 où il a été remis également le diplôme du Petit Veilleur de la Mémoire aux enfants qui ont participé à la cérémonie du 8 mai. (sur initiative de l'Office des Anciens Combattants).

De plus, 2 représentations musicales avec les enfants et la chorale de C. Duperray sur le travail intergénérationnel avec les ainés de la commune ont eu lieu les 2 et 4 juillet : très beau projet d'école.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants ont remercié la commission et la municipalité pour la mise en place des barrières dont ils ont souligné le design imaginé par Monsieur Rocco Cappelletti ainsi que l'équipement de la dernière classe d'un tableau numérique.



Voirie

Les travaux d'eaux pluviales sont achevés.

L'aménagement des trottoirs sur la D 385 ont commencé, après le changement des tampons et différents raccordements d'eaux usées.

La réfection du tapis d'enrobé de la D 385 se fera réalisé sur 4 nuits les 18 et 19/07 et 19 au 20/07 et 2 nuits lors de la semaine du 23 au 24/07 et 24 au 25/07. La circulation sera totalement interdite de 20h00 à 5h30 du matin.

Divers

Rosé Nuit d'Eté : Madame le Maire remercie Liliane Dalla Libéra, Jean Philibert et tous ceux qui ont participé à la décoration de la commune

Date à retenir :

- Vendredi 13 juillet – concert – retraite au flambeau – feu d'artifice – concert devant la mairie
- Vendredi 21 juillet - marché nocturne à partir de 18h
 - Réception des nouveaux arrivants à 19h
- Vendredi 31 août – concert rock

La séance est levée à 21h30.